

Chers amies et amis,

Nous vous communiquons notre texte que vous retrouverez dans le prochain numéro du magazine municipal dont la distribution est prévue courant **juillet 2018**.

Nous rappelons que nous sommes obligés de remettre notre texte, au cabinet du maire, plus d'un mois avant la diffusion du magazine municipal.

Nos sincères amitiés.

QUAND L'AMATEURISME EST AUX COMMANDES



Notre station balnéaire, qui assure notre activité économique, n'est pas traitée comme il se devrait, son image en souffre et la qualité de sa fréquentation également. Manque d'entretien :

- Des plages, du domaine maritime et portuaire ;
- De la voirie, du mobilier urbain ;
- Des cours d'eau, des caniveaux ;
- Des points de collectes des encombrants et déchets divers.

Et ce ne sont pas les étalages pseudo-artisanaux sur la promenade de la mer qui bouchent la vue de notre magnifique baie qui donnent envie de s'y arrêter.

Nous ne serons pas entendus bien sûr. Nos avis importent peu.

Des dossiers majeurs : Port, Crèche, Maison de la Nature nous sont présentés une fois bouclés, quelques jours avant le vote en Conseil Municipal. Puis ils subissent dans les semaines, mois qui suivent des hausses majeures :

- **MARCHE DU PORT LOT AUDIT ET ETUDE D'OPPORTUNITE** : 411 774€ TTC puis 1 742 149,80€ TTC soit **une augmentation de 323%** ;
- **EXTENSION-REHABILITATION DE LA CRECHE** : 567 000€ TTC puis 1 250 000€ TTC soit **une augmentation de 120%** ;
- **CREATION DE LA MAISON DE LA NATURE** : 1 483 792€ TTC puis 2 219 311,62€ TTC soit **une augmentation de 49%** ;
- **RENOVATION DE LA PLACE SAINTE-ESTELLE** : 742 104€ TTC puis 1 019 117,76€ TTC soit **une augmentation de 37%**.

Toutes optionnelles mais réalisées !

Ces quelques exemples démontrent l'incapacité à maîtriser le coût de leurs projets. Nous vous laissons imaginer quel sera le coût final des travaux de **REDEPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES** sachant que l'estimation globale de ces travaux est aujourd'hui de **35 163 862,43€ TTC**.

De plus, ces travaux ont déjà pris un retard important. En effet, lors de leur présentation, au cours du Conseil Municipal du 20 juillet 2016, leur planification était la suivante :

- 1^{ère} tranche de novembre 2016 à avril 2017 : confortement de la falaise ;
- 2^{ème} tranche de septembre 2017 à juin 2018 :
 - Quai Marc Pajot ;
 - Digue Patrice Martin ;
 - Pôle nautique / Parking Revest ;
 - Espace de vie urbaine / pêcheurs / nautisme ;
 - Maison de la Mer (ex-Azureva).

Nous sommes aujourd'hui très loin de ces prévisions. Est-ce de l'incompétence ?

Une satisfaction : le programme de la fête de la musique, éclectique et de qualité avec en point d'orgue le concert de la chorale « Les chœurs du Sud ».

Allez Monsieur Le Maire, laissez les équipes municipales travailler, donner leur les moyens, ils ont les compétences et le désir de bien faire.

Vous ne serez pas déçu et nous non plus !

Texte remis le 26 juin 2018.

Vous pouvez nous retrouver sur :
www.a-napoleon.com



A. NAPOLEON



S. VIGUIER



C. DOMINGUEZ



J. SEGOVIA

Le Groupe Annick NAPOLEON Allons plus loin ensemble !